



Résiliation d'un bail commercial

Par **Sheva**, le **26/02/2016** à **09:25**

Bonjour,

Je loue pour mon activité professionnelle (profession paramédicale) 3 bureaux juxtaposés avec 1 bail pour chaque bureau.

Je sous-louais un des bureaux mais l'activité de cette personne se termine. N'ayant pas retrouvé de sous-locataire et ma période des 6 ans arrivant bientôt (sept 2016), j'aimerais savoir si je pouvais ne reconduire que deux des baux au lieu des 3 actuellement, ceci afin pour m'éviter de payer un loyer qui ne me sert plus à rien.

Merci pour vos réponses.